

Vieillir chez soi : ce que le secteur immobilier peut faire

La plupart des gens aspirent à mener aussi longtemps que possible une existence autonome à la maison. Pour que ce soit le cas, le secteur du logement doit davantage être associé aux mesures pratiques prévues.

Texte : Eveline Althaus et Angela Birrer

« Vieillir chez soi » tout en bénéficiant d'une bonne qualité de vie suppose des solutions globales et l'étroite collaboration de nombreux acteurs. Outre le secteur du logement, il convient de citer le monde politique et les collectivités publiques, les organisations d'aînés ou du secteur de la santé, ainsi

que les acteurs de quartier et les groupes d'habitants.

Des possibilités d'action variées

Les gérances et les propriétaires immobiliers ont divers moyens d'ajuster les conditions de logement aux besoins des seniors. Par exemple en mettant à leur disposition l'infrastructure nécessaire et



Bien souvent, les seniors n'arrivent plus à tenir seuls leur ménage.

Photo : Shutterstock

Exemple fictif

Madame Müller (79 ans) habite seule un appartement loué au deuxième étage d'un immeuble sans ascenseur. Elle voit toujours plus mal en raison d'une dégénérescence maculaire, et craint de se déplacer. Madame Müller est très attachée à son quartier où elle entretient de bonnes relations de voisinage, ce qui fait qu'elle voudrait y rester. Et comme elle perçoit un bas revenu, le loyer avantageux de son appartement s'avère déterminant.

Soutien possible des gérances ou propriétaires :

- Facilités architecturales : meilleur éclairage, absence de seuils (év. monte-escalier), installation de mains courantes, marquages contrastés.
- Soutien pour trouver dans le voisinage un logement bon marché mieux adapté, év. échange de logement.
- Embauche de personnes ressources / concierges sociaux prêts à donner un petit coup de main ou à trouver de l'aide (dans le voisinage aussi).

en éliminant les obstacles des bâtiments existants, ou en facilitant à cette catégorie de clients l'accès à des appartements adéquats. À cet effet, il convient d'accepter les dossiers de candidature écrits ou de prévoir un temps de réflexion plus long. De même, les gérances rendront possibles les changements de logements ou réserveront une partie de leur parc immobilier à cette clientèle cible. Il est également important de veiller aux aspects financiers et de proposer des logements bon marché. En se souvenant que, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le montant médian des nouvelles rentes se situe à 3476 CHF par mois (AVS et PP : 3877 CHF pour les hommes et 2925 CHF pour les femmes).

De petits coups de pouce font déjà la différence

Les bons contacts établis dans le quartier et les petits services simplifient considérablement le quotidien à domicile. Les sociétés de logement peuvent y contribuer en proposant sur place des « facilitateurs de vie », des concierges sociaux ou des personnes de contact, en collaborant avec les services sociaux, avec des projets bénévoles ou des plateformes numériques d'aide de voisinage, ou encore en créant des espaces de rencontres. Les gérances immobilières peuvent encore faciliter l'autodétermination au quotidien, en proposant aux aînés des services supplémentaires axés sur la sécurité ou le confort (aide ménagère adaptée aux besoins individuels, technologies du bâtiment intelligentes, systèmes d'appel d'urgence).

Collaboration nécessaire

La mise en place de telles mesures sort souvent du secteur d'activité classique des sociétés de logement, et requiert d'autres compétences. Les organisations s'occupant du troisième âge ainsi que les collectivités publiques ont ici un important rôle à jouer. C'est d'ailleurs dans leur intérêt bien sûr. En effet, la coopération de tous s'impose pour réaliser à grande échelle, avec le niveau de qualité voulue, l'objectif de la politique de la vieillesse consistant à « vieillir chez soi ». Et il faut des approches qui soient résolument axées sur les besoins des seniors et qui prennent dûment en compte leurs ressources. ■



Eveline Althaus, Dr. sc. ETH

Socio-anthropologue, cheffe de projet scientifique au Wohnforum de l'EPF Zurich

✉ althaus@arch.ethz.ch



Angela Birrer, M.A.

Anthropologue, collaboratrice scientifique du Wohnforum de l'EPF Zurich

✉ birrer@arch.ethz.ch



Pour en savoir plus :

Le rapport signale comment, dans la pratique, les sociétés de



logement peuvent exploiter de manière coordonnée les possibilités offertes. L'accent y est notamment mis sur les modalités de collaboration avec les divers acteurs –

prestataires de services, collectivités publiques, organisations locales, résidents, etc. Le projet a été réalisé par le Wohnforum de l'EPF Zurich avec six partenaires de l'économie du logement et des collectivités publiques. Il a bénéficié du soutien d'Innosuisse et de la fondation AGE.

<https://bit.ly/2JvasjB>